

RCS : AVIGNON Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00110 Numéro SIREN : 494 129 430 Nom ou dénomination : A.J.E.S

Ce dépôt a été enregistré le 29/01/2024 sous le numéro de dépôt 1586

EURL AJES
Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
Au capital de 4 000,00 €
Siège social : 24 Chemin de la Loge
84 510 CAUMONT SUR DURANCE
RCS : AVIGNON B 494 129 430

PROCES-VERBAL
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

L'an deux mille vingt-trois,

Le 30 juin,

A 20 heures,

Je soussigné Jérôme ASTIER, agissant en qualité de gérant et de seul associé de la société AJES, après avoir établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que le rapport de gestion correspondant, le tout conformément à la loi, prend les décisions ci-après concernant :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance,
- l'affectation des résultats dudit exercice,
- la constatation des conventions visées par l'article L223-19 du code du commerce,
- la rémunération des fonctions de gérance de l'associé unique,
- le pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/22 pour ledit exercice, un résultat déficitaire de – 1 815,38 €. Il approuve également les opérations traduites par ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé.

Il approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 0,00 € et l'impôt correspondant de 0,00 €.

En conséquence, il donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le déficit de – 1 815,38 € de l'exercice de la manière suivante :

Déficit de l'exercice : - 1 815,35 €

A

Report A Nouveau : - 1 815,35 €

Solde : 0,00 €

Le montant cumulé du poste « Report à nouveau » s'élèvera à – 2 136,00 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de + 2 264,00 €.

JA

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué antérieurement.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique prend acte des conventions visées à l'article L223-19 du Code du Commerce qu'il a poursuivies avec la société au cours de l'exercice écoulé :

Convention conclue par l'EURL AJES, avec Monsieur ASTIER Jérôme :

- La société prend en charge les cotisations sociales personnelles obligatoires et facultatives du gérant, soit 4 362,92 € de cotisations obligatoires hors CSG/CRDS et 0,00 € de cotisations facultatives.

L'associé unique précise qu'en application de l'article 42-2 du décret du 23 mars 1967, les conventions visées à l'article L223-19 du Code du Commerce seront portées au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIEME RESOLUTION

La rémunération de la gérance a été, pour l'exercice clos le 31/12/2022, de 9 000,00 € sur 12 mois.

L'associée unique fixe à compter du 1^{er} janvier 2023 sa rémunération en qualité de gérant à 1 000 € par mois sur 12 mois.

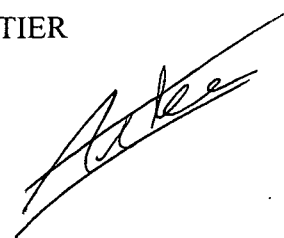
Il aura droit, en outre, au remboursement sur justification de ses frais de déplacement et de représentation.

CINQUIEME RESOLUTION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce qui précède, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

Jérôme ASTIER



EURL AJES
Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
Au capital de 4 000,00 €
Siège social : 24 Chemin de la Loge
84 510 CAUMONT SUR DURANCE
RCS : AVIGNON B 494 129 430

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022**

L'associé unique décide d'affecter le déficit de – 1 815,38 € de l'exercice de la manière suivante :

Déficit de l'exercice : – 1 815,38 €

A

Report A Nouveau : – 1 815,38 €

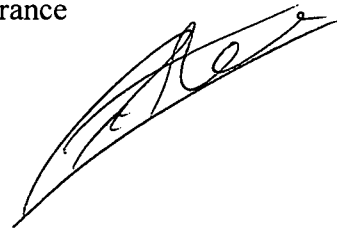
Solde : 0,00 €

Le montant cumulé du poste « Report à nouveau » s'élèvera à – 2 136,00 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de + 2 264,00 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué antérieurement.

Certifié conforme
La Gérance



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société A.J.E.S. EURL		24 CHEMIN DE LA LOGE	
SIRET	4 9 4 1 2 9 4 3 0 0 0 0 1 8	84510 CAUMONT SUR DURANCE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	ELECTRICITE GENERALE-CLIMATISATIONS-ALARMES	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	---	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	1 815
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%
	Autres PV imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
A.G.R.E.C SAS 380 Route de Caumont 84800 L ISLE SUR LA SORGUE Tél: 04 90 20 73 78		certifiés conforme à l'original de gerant Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date:	Lieu
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire:	Gérant
Examen de conformité fiscale (ECF)		Signature	ASTIER JEROME

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2023						
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065																
I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES																
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b								
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)								c								
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d								
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)								e								
								f								
								g								
								h								
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)								i								
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j								
Montant des revenus répartis (5)								Total (a à h)								
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES																
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.											
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit		Année au cours de laquelle le versement a été effectué.		Montant des sommes versées :									
							à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les					
1			2		3		4		Indemnités forfaitaires. 5		Rembours-ements. 6		Indemnités forfaitaires. 7		Rembour-ements. 8	
M ASTIER JEROME GERANT UNIQUE 24 CHEMIN DE LA			400		2022		9 000									
84510 CAUMONT SUR DURANCE																
K DIVERS																
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION																
REMUNERATIONS																
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)																
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)																
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES À					0 %		15 %		19 %							
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice																
MVLT réalisée au cours de l'exercice																
MVLT restant à reporter																
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS																
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																

Désignation de l'entreprise Société A.J.E.S. EURLNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 24 CHEMIN DE LA LOGE84510 CAUMONT SUR DURANCENuméro SIRET * 4 9 4 1 2 9 4 3 0 0 0 0 1 8Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2

					Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le			
					3 1 1 2 2 0 2 2		3 1 1 2 2 0 2 1			
ACTIF			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
			010		012					
Immobilisations incorporelles			014		016					
Immobilisations corporelles *			028		030		19 774			
Immobilisations financières * (1)			040		042					
Total I (5)			044		048		19 774			
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			050		052		574		543	
Marchandises *			060		062					
Avances et acomptes versés sur commandes			064		066					
Créances (2)			068		070		9 411		4 230	
Clients et comptes rattachés*			072		074		1 219		6 427	
Autres * (3)			080		082					
Valeurs mobilières de placement			084		086		3 536		4 330	
Disponibilités			092		094		65		63	
Charges constatées d'avance *			096		098		14 806		15 593	
Total II			110		112		14 806		15 593	
Total général (I+II)			34 580		19 774		14 806		15 593	
PASSIF							Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
Capital social ou individuel *			120		120		4 000		4 000	
Ecart de réévaluation			124		124					
Réserve légale			126		126		400		400	
Réserves réglementées*			130		130					
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131		132					
Report à nouveau			134		134		(321)		(1 425)	
Résultat de l'exercice			136		136		(1 815)		1 104	
Subventions d'investissement			137		137					
Provisions réglementées			140		140					
Total I			142		142		2 264		4 079	
Provisions pour risques et charges			154		154					
Total II			156		156		2 370		4 916	
Emprunts et dettes assimilées			164		164					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			166		166		2 874		4 456	
Fournisseurs et comptes rattachés *			172		172		7 297		2 142	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169		18					
Produits constatés d'avance			174		174					
Total III			176		176		12 542		11 513	
Total général (I + II + III)			180		180		14 806		15 593	
REVENUS										
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an			193		(4) Dont dettes à plus d'un an		195			
(2) Dont créances à plus d'un an			197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182			
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs			199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article 202 Septies

A vis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise Société A.J.E.S. EURL

Néant

*

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 2 1

Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 2 2 1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210								
	Production vendue	{	biens	intracommunautaires	215	214							
									services *	217	218	61 991	86 966
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		(3 170)					
	Production immobilisée *					224							
	Subventions d'exploitation reçues					226							
Autres produits					230	4 605	1 667						
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	66 596	85 464						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234							
	Variation de stock (marchandises) *					236							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	31 020	51 312					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240	(31)	(258)					
	Autres charges externes *	{	dont crédit bail :	- mobilier	- immobilier	242	11 385	8 915					
	Impôts, taxes et versements assimilés	{	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	1 096	244	2 471	1 913					
	Rémunérations du personnel *					250	18 269	13 512					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	4 907	3 717					
	Dotations aux amortissements *					254		4 822					
	Dotations aux provisions					256							
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	260		262	327	327					
									dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				
Total des charges d'exploitation (II)					264	68 348	84 260						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(1 753)	1 203						
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)				280							
	Produits exceptionnels	(IV)				290							
	Charges financières	(V)				294	62	99					
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		(VI)	300						
									dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
	Impôts sur les bénéfices *	(VII)				306							
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	(1 815)	1 104						
B - RÉSULTAT FISCAL					312		314 1 815						
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318								
	Provisions non déductibles *				322								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324								
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330						
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999								
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997								
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle (44, septies)	986		Zone franche urbaine (44, octies A)	987		342					
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)		981		Jeune entreprise innovante (44, septies A)	989								
Divers, dont ZFA NG (44, quaterdecies)		345		Investissements outre-mer	344								
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						350							
Zones de revitalisation rurales (44, quinquies)				138									
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)				991									
Créance due au report en arrière du déficit				346									
Zone de développement prioritaire (44, septecies)				993									
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352		354 1 815						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356								
	Déficits antérieurs reportables : *12.....56ant imputés sur le résultat :						360						
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					370		372 1 815						

Attestation de présentation des comptesEn Euros.

A.G.R.E.C SAS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société A.J.E.S. EURL

31/12/2022

[illegible][illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société A.J.E.S. EURLNéant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	808	442		444		446	808	808
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	16 250	462		464		466	16 250	16 250
	Autres immobilisations corporelles	470	2 716	472		474		476	2 716	2 716
	Immobilisations financières	480		482		484		486		
	TOTAL	490	19 774	492		494		496	19 774	19 774

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
	Fonds commercial	495		497		498		499	
	Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	808	532		534		536	808
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	16 250	552		554		556	16 250
	Autres immobilisations corporelles	560	2 716	562		564		566	2 716
	TOTAL	570	19 774	572		574		576	19 774

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Société A.J.E.S. EURL

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	12 563	Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis		Déficits reportables	984	12 563
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter		Déficits de l'exercice	860	1 815
					Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	14 379

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	4 363
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	4 363
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	6 551
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	7 701
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise :

31/12/2022

[illegible]

5

Désignation de l'entreprise : Société A.J.E.S. EURL		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024		160
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 4 9 4 1 2 9 4 3 0 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société A.J.E.S. EURL

ADRESSE (voie) 24 CHEMIN DE LA LOGE

CODE POSTAL 84510

VILLE CAUMONT SUR DURANCE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	400

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique ASTIER Prénom(s) JEROME

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 400

Naissance : Date 300470 N° Département 84 Commune AVIGNON Pays FR

Adresse : N° 24 Voie CHEMIN DE LA LOGE

Code postal 84510 Commune CAUMONT SUR DURANCE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

4 9 4 1 2 9 4 3 0 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société A.J.E.S. EURL

ADRESSE (voie)

24 CHEMIN DE LA LOGE

CODE POSTAL

84510

VILLE

CAUMONT SUR DURANCE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			64.79
31/12/2022 ODI ALLIANZ I A R D	62.37		
31/12/2022 ODI SFR ABONNEMENT	2.42		
41810000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR			8 912.20
COMPTES DE PASSIF			
16884000 INTERETS COURUS S/EMPRUNTS			2.24
31/12/2022 ODI Total I.C. au 31/12/2022		2.24	
40810000 FRS FACTURES NON PARVENUES			36.84
42820000 CONGES A PAYER PROVISIONNES			1 068.61
31/12/2022 ODI Provisions pour congés payés		1 068.61	
43820000 CHARGES S/CONGES A PAYER			62.73
31/12/2022 ODI Provisions pour congés payés		62.73	
46864000 DIVERS - CHARGES A PAYER			4.38
31/12/2022 ODI Total assurance au 31/12/2022		4.38	

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
21550000 OUTILLAGE INDUSTRIEL	808	808		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	16 250	16 250		
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFO.	1 426	1 426		
21840000 MOBILIERS	1 291	1 291		
28155000 AMORT. OUTILLAGE INDUSTRIEL	808	808		
28182000 AMORT. MATERIEL DE TRANSPORT	16 250	16 250		
28183000 AMORT. MATERIEL BUREAU INFO	1 426	1 426		
28184000 AMORT. MOBILIERS	1 291	1 291		
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION	574	543	31	5.72
31700000 STOCK FOURNITURES DE CHANTIERS	574	543	31	5.72
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	9 411	4 230	5 182	122.51
41100000 COLLECTIF CLIENTS	499	1 699	1 200	70.62
41810000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	8 912	2 530	6 382	252.20
AUTRES CREANCES	1 219	6 427	5 208	81.03
43100000 URSSAF		76	76	100.00
44566000 TVA DEDUCTIBLE SUR BIENS & SCE	153	150	4	2.46
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER	696		696	
44571500 TVA COLLECTEE 10%	364		364	
44583000 REMBOURSEMENT CREDIT DE TVA		4 523	4 523	100.00
44586000 TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	6	12	6	48.10
44870000 ETAT - PRODUITS A RECEVOIR		1 667	1 667	100.00
DISPONIBILITES	3 536	4 330	794	18.33
51210000 CREDIT AGRICOLE	142	4 330	4 187	96.71
51211000 CIC	3 394		3 394	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	65	63	2	2.94
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	65	63	2	2.94
TOTAL II	14 806	15 593	787	5.05
TOTAL GENERAL	14 806	15 593	787	5.05

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	4 000	4 000		
10130000 CAPITAL SOUSCR., APPELE, VERSE	4 000	4 000		
RESERVE LEGALE	400	400		
10610000 RESERVE LEGALE	400	400		
REPORT A NOUVEAU	321	1 425	1 104	77.50
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	4 898	3 794	1 104	29.10
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	5 219	5 219		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	1 815	1 104	2 920	264.41
TOTAL I	2 264	4 079	1 815	44.50
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 370	4 916	2 546	51.79
16411000 EMPRUNT CRCA 12 500 EUROS	2 368	4 911	2 544	51.79
16884000 INTERETS COURUS S/EMPRUNTS	2	5	2	51.72
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 874	4 456	1 581	35.49
40100000 COLLECTIF FOURNISSEURS	2 837	4 385	1 547	35.29
40810000 FRS FACTURES NON PARVENUES	37	71	34	48.08
AUTRES DETTES	7 297	2 142	5 156	240.74
41100000 COLLECTIF CLIENTS	4 000		4 000	
42110000 ASTIER HUGO	999	773	226	29.27
42820000 CONGES A PAYER PROVISIONNES	1 069	185	884	478.69
43100000 URSSAF	39		39	
43730000 PRO-BTP	29	20	9	46.91
43820000 CHARGES S/CONGES A PAYER	63	10	52	507.85
44571400 TVA COLLECTEE 20%	83	33	50	150.60
44571500 TVA COLLECTEE 10%		136	136	100.00
44587000 TVA SUR FACTURES A ETABLIR	810	230	580	252.20
45510000 ASTIER JERÔME	18	686	669	97.41
46720000 SFR	184	64	120	187.50
46864000 DIVERS - CHARGES A PAYER	4	4		
TOTAL III	12 542	11 513	1 028	8.93
TOTAL GENERAL	14 806	15 593	787	5.05

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N°	Exercice N-1°	Ecart N / N-1°	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	61 991	86 966	24 976	28.72
70440000 TRAVAUX 20%	9 321	598	8 723	NS
70450000 TRAVAUX 10%	52 670	86 368	33 699	39.02
PRODUCTION STOCKEE		31 170	3 170	100.00
71333500 TRAVAUX EN COURS		3 170	3 170	100.00
AUTRES PRODUITS	4 605	1 667	2 938	176.21
75800000 PRODUITS DIVERS GEST° COURANTE	0	0	0	57.45
79100000 TRANSFERT CHARGES EXPLOITATION	4 604	1 667	2 938	176.27
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	66 596	85 464	18 868	22.08
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	31 020	51 312	20 293	39.55
60170000 ACHAT FOURNITURES DE CHANTIERS	31 020	51 312	20 293	39.55
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS)	31	258	227	87.96
60317000 VARIAT° STOCK FOURN. CHANTIERS	31	258	227	87.96
AUTRES CHARGES EXTERNES	11 385	8 915	2 470	27.71
60630000 FOURNIT ENTRETIEN ET PT EQUIPE	890		890	
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	108	90	19	20.88
60660000 CARBURANT	2 006	1 930	76	3.95
61551000 ENTRETIEN MATERIEL ROULANT	1 314	813	500	61.52
61611000 ASSURANCES S/EMPRUNTS	75	75		
61620000 ALLIANZ ROC ARTISANS-42156330	2 052	1 957	95	4.86
61630000 ALLIANZ AUTO - 42274573	1 053	1 035	17	1.69
62260000 HONORAIRES	3 042	2 072	970	46.81
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	165	295	130	44.13
62620000 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	340	339	1	0.27
62710000 FRAIS BANCAIRES	295	264	32	11.96
62810000 COTISATIONS DIVERSES	46	46		
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 471	1 913	558	29.17
63330000 FORMATION PROFESSIONNELLE A.N.	119	119		
63511000 C.E.T.	1 096	1 085	11	1.01
63581000 CSG DEDUCTIBLE A.N.	1 256	498	758	152.21
63582000 CSG - CRDS NON DEDUCTIBLE A.N.		211	211	100.00
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	18 269	13 512	4 757	35.20
64110000 SALAIRES BRUTS APPRENTIS	8 087	2 166	5 921	273.40
64120000 CONGES A PAYER	884	185	699	378.69
64141000 INDEMNITES DIVERS APPRENTI	298	115	183	159.22
64142000 INDEMNITES DIVERS APPRENTI EXO		47	47	100.00
64410000 REMUNERATION ASTIER JEROME	9 000	11 000	2 000	18.18
CHARGES SOCIALES	4 907	3 717	1 191	32.04
64510000 COTISATIONS URSSAF	322	81	241	296.30
64520000 COTISATIONS S/CONGES A PAYER	52	10	42	407.85
64530000 COTISATIONS PRO BTP	170	46	123	267.22
64611000 URSSAF - A.N.	4 363	3 579	784	21.91

DETAIL LIASSE 2033-B[illegible]

Société A.J.E.S. EURL

EURL au capital de 4 000.00 Euros
RCS AVIGNON CEDEX 9 N° 494129430
Siège social : 24 CHEMIN DE LA LOGE
84510 CAUMONT SUR DURANCE

RAPPORT DE LA GERANCE sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2022

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2022 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 61 990.86 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 83 796.39 Euros, soit une diminution de 26.02- %.

Le résultat net comptable se solde par un déficit d'un montant de 1 815.38- Euros, soit 2.93- % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 66 595.53 Euros contre 85 463.50 Euros pour l'exercice précédent soit une diminution de 22.08- %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 68 410.91 Euros contre 84 359.35 Euros pour l'exercice précédent soit une diminution de 18.91- %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 23 176.51 Euros et représentent 37.39 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une augmentation de 34.52 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 0 Euros et représentent 0 % du chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un déficit de 1 815.38 Euros soit 2.93 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court

terme) :

Exercice précédent	15 592.62 -	9 145.43 =	6 447.19
Exercice en cours	14 805.65 -	12 541.65 =	2 264.00

Soit une diminution de 4 183.19 Euros .

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le déficit net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 1 815.38- Euros

- à la réserve légale	:	0 Euros
- aux autres réserves	:	0 Euros
- en autres répartitions	:	0 Euros
- en report à nouveau	:	1 815.38- Euros
- en dividendes	:	0 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	4 000.00 Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:	0 Euros
- Réserve légale	:	400.00 Euros
- Autres réserves	:	0 Euros
- Report à nouveau	:	2 136.00- Euros
Situation nette	:	2 264.00 Euros

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

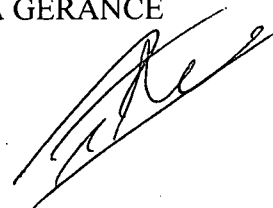
Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA GERANCE



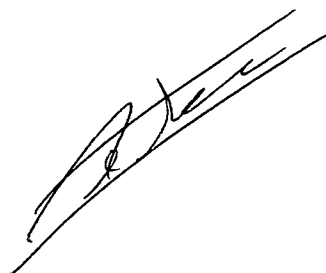
EURL AJES
Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
Au capital de 4 000,00 €
Siège social : 24 Chemin de la Loge
84 510 CAUMONT SUR DURANCE
RCS : AVIGNON B 494 129 430

ANNEXE

**CONVENTION PASSEE ENTRE LA SOCIETE
ET L'ASSOCIE UNIQUE**

Convention conclue par l'EURL AJES, avec Monsieur ASTIER Jérôme :

- La société prend en charge les cotisations sociales personnelles obligatoires et facultatives du gérant, soit 4 362,92 € de cotisations obligatoires hors CSG/CRDS et 0,00 € de cotisations facultatives.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Astier', written diagonally across the page.